



PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

POUR TOUS (Etudiants Réguliers ou Auditeurs Libres)

- La fiche d'inscription administrative
 - pour les nouveaux inscrits uniquement
 - ou, pour les anciens, si vos coordonnées ont changé
- La fiche d'inscription académique 2020-2021
- Un chèque du montant des frais d'inscription, libellé à l'ordre de l'Institut de Théologie des Formations Permanentes (I.T.F.P.)
- Deux photos récentes ¹

POUR LES ETUDIANTS REGULIERS UNIQUEMENT

- Copie du diplôme du Baccalauréat (indispensable pour ce statut)

Votre inscription sera définitive lorsque votre dossier complet aura été remis au Secrétariat de l'I.T.F.P. En outre, Monsieur José Soares, Directeur adjoint, rencontrera tous les étudiants qui s'inscrivent à l'I.T.F.P. pour la première fois.

¹ Vous pouvez aussi vous laisser photographier à l'I.T.F.P., ce qui nous permettra d'insérer votre photo directement sur vos fiches d'inscription étant bien entendu que cette photo restera strictement réservée à cet unique usage.